



Interpellation pour vol dans un magasin

Par **talico**, le **12/01/2011** à **20:54**

Bonjour,

Tout d'abord, en écrivant ce message, je me sens honteuse de l'acte que j'ai commis et sachez que cela ne se reproduira plus. J'ai 21 ans.

J'ai tenté de dérober dans un magasin un vernis d'une valeur de 13euros, le vigile m'a repérée, m'a fait payer le vernis, pris ma carte d'identité et m'a fait signé un papier comme quoi je reconnaissais les faits. Il m'a promis que ce papier (fiche d'interpellation) n'aurait pas de suite et que c'était juste pour le magasin. Devrais je le croire ? Que font-ils de ce papier ? Je suis morte de peur. Je n'ai jamais rien commis d'aussi grave. Je n'ose même plus sortir de chez moi. J'ai même peur dans la rue d'être repérée. Est ce que je devrais m'inquiéter pour mon avenir ? Par exemple, si je veux devenir avocate, est ce que cela aura des conséquences ?

Merci d'avance